

À VOS POUBELLES CITOYENS!

DES MÊMES AUTEURS

NICOLAS LYON-CAEN

*La Boîte à Perrette. Le jansénisme parisien au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 2010.

(Avec Boris Bove et Quentin Deluermoz), *Le Gouvernement des Parisiens. Paris, ses habitants et l'État, une histoire partagée*, Paris, Paris Musées, 2017.

RAPHAËL MORERA

*L'assèchement des marais en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Presses universitaires de Rennes, 2011.

(Avec Laurent Coumel et Alexis Vrignon), *Pouvoirs et environnement. Entre confiance et défiance, XV<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, Presses universitaires de Rennes, 2018.

*Illustration de couverture:*

Adrien Joly, *Cri de Paris. Balayeur*.

CCØ Paris Musées / Musée Carnavalet – Histoire de Paris

© 2020, CHAMPVALLON, 01350 CEYZÉRIEU

[www.champ-vallon.com](http://www.champ-vallon.com)

ISBN 979-10-267-0928-2

NICOLAS LYON-CAEN

RAPHAËL MORERA

# À VOS POUBELLES CITOYENS!

Environnement urbain, salubrité  
publique et investissement civique  
(Paris, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)

CHAMP VALLON

À vos poubelles citoyens ! *est dédié à tous. tes les travailleurs. euses du quotidien, experts. tes du trottoir, du balai, de la poubelle ou du camion-benne, sans qui Paris, et Le Pré Saint-Gervais, seraient invivables.*

## INTRODUCTION

«Nous arrivâmes dans cette ville magnifique vers le milieu de la soirée [en septembre 1708 ou 1709]. Quand nous approchâmes, j'aperçus devant moi une grande étendue qui s'allongeait aussi loin que le regard pouvait porter. Cet espace immense était rempli de lumières pareilles à des torches. Je demandai alors à mon maître ce qu'étaient ces lumières et ces torches. Il me répondit que c'était la ville de Paris [...]. Nous entrâmes et parcourûmes les ruelles et les rues larges et spacieuses [...]. Par ordre du gouvernement, chaque propriétaire est dans l'obligation de balayer chaque jour tôt le matin devant la porte de sa maison. [...] Quant aux ordures qui s'entassent dans les rues, il y a des gens qui ont la charge de les ramasser. Ils les mettent dans un caisson posé sur une voiture puis les jettent en dehors de la ville. Une heure après le coucher du soleil, on peut ainsi voir toutes les rues de la ville de Paris balayées, propres et entièrement nettoyées de toute saleté et ordure. Voilà le premier système organisé que j'ai pu observer dans la florissante ville de Paris.»

Hanna Dyab, marchand d'Alep<sup>1</sup>.

L'insalubrité de la ville ancienne est un poncif: eaux stagnantes, croupissantes, égouts encombrés, déchets accumulés. L'infection et les miasmes sont partout, favorisant maladies et épidémies. Paris n'échappe pas à cette condamnation et fait, hier comme aujourd'hui, l'objet de descriptions critiques voire apocalyptiques, par le texte et l'image. Ces appréciations n'étaient cependant pas

1. Hanna Dyab, *D'Alep à Paris. Les pérégrinations d'un jeune Syrien au temps de Louis XIV*, traduit de l'arabe et annoté par P. Fahmé, B. Heyberger et J. Lentin, Paris, Sindbad-Actes Sud, 2015.

unanimentement partagées. Hanna Dyab, qui a vu bien d'autres métropoles (Istanbul, Tunis, Livourne, Marseille ou encore Lyon), n'était en tout cas pas de cet avis. Son jugement donne l'image d'une ville saine et ordonnée, alors qu'au moment où il rédige ses souvenirs, au milieu du siècle des Lumières, les lettrés comme les artistes s'accordent à dresser un tableau aussi boueux que malodorant de la capitale française. Londres, que les Français prennent souvent pour modèle de loin, ne se révèle du reste pas aussi propre qu'escompté vue de près. De sorte qu'un Anglais visitant Paris en 1698 peut parfaitement s'accorder avec l'admiration professée par le Syrien<sup>1</sup>. Hanna Dyab est un témoin d'autant plus précieux que sa visite a lieu à une époque charnière qui voit le basculement progressif du système de gestion de l'environnement d'une forte implication des habitants vers une emprise plus nette de la monarchie à travers l'institution policière. Ce sont ces pratiques citadines et civiques et leurs évolutions que ce livre voudrait prendre pour objet, en redonnant aux Parisiens toute leur place dans une histoire qui les tient trop souvent pour quantité négligeable.

L'historiographie, ancienne ou récente, confirme généralement sans trop ciller le constat alarmant des élites lettrées, qui se renforce significativement au tournant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, lorsque médecins et professionnels de la salubrité prennent plus volontiers la plume<sup>2</sup>. D'un côté, on a souligné que les sociétés expérimentaient à partir des années 1750 un profond changement sensitif. Historiens et écrivains, d'Alain Corbin à Roger-Henri Guerrand en passant par Patrick Süskind ou Georges Vigarello, ont mis en valeur le changement du régime des sensibilités à la saleté et aux odeurs de la ville<sup>3</sup>. Le seuil de tolérance s'est modifié, rendant

1. Jean-Pierre Grosley, *Londres*, t.I, Lausanne, 1770, p. 74-75 ; Martin Lister, *A Journey to Paris in the Year 1698*, London, Jacob Tonson, 1699, p. 25-27. Sur le nettoyage de Londres, voire la synthèse récente de Peter Hounsell, *London's Rubbish: Two Centuries of Dirt, Dust and Disease in the Metropolis*, Amberley Publishing, 2013 (citation dans l'édition ebook).

2. Notamment : Alexandre Parent Duchâtelet, *Essai sur les cloaques ou égouts de la ville de Paris*, Paris, Crevot, 1824 ; Id., *Les Chantiers d'écartissage de la ville de Paris envisagés sous le rapport de l'hygiène publique*, Paris, Crochard, 1832 ; Alphonse Chevallier, *Notice historique sur le nettoyage de la ville de Paris depuis 1184 jusqu'à l'époque actuelle pour servir à l'histoire de la salubrité et de l'hygiène publiques des grandes villes*, Paris, J.-B. Baillière, 1849.

3. Alain Corbin, *Le Miasme et la jonquille. L'odorat et l'imaginaire social, XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Aubier, 1982 ; Roger-Henri Guerrand, *Les Lieux. Histoire des commodités*, Paris, La Découverte, 2009 (1<sup>ère</sup> éd. 1985) ; Georges Vigarello, *Le Propre*



Ill. 1 Louis Léopold Boilly, *L'Averse*, 1804/1805. Huile sur toile, Paris, Musée du Louvre.

*Une planche posée sur la rue permet à cette famille bourgeoise de la traverser sans se salir. Tous les Parisiens n'y ont pas accès, la plupart d'entre eux ont les pieds dans la boue. L'irrégularité des pentes des rues, les intempéries et les battements de la nappe phréatique se conjuguèrent pour former ces cloaques.*

insupportable la situation existante et imposant un refoulement des ordures au loin. De l'autre, l'historiographie impute l'incapacité à assainir l'environnement urbain à la faiblesse des moyens humains et techniques des sociétés du passé<sup>1</sup>. Dans le cas particu-

---

*et le sale. L'hygiène du corps depuis le Moyen Âge*, Paris, Le Seuil, 1987. Perspective technique sur la longue durée dans David J. Eveleigh, *Buy Bogs, Baths and Basins: The Story of Domestic Sanitation*, Stroud, Sutton, 2006.

1. Marine Béguin, «L'histoire des ordures: de la préhistoire à la fin du dix-neuvième siècle», *VertigO – La revue électronique en sciences de l'environnement*, 13-3, décembre 2013.

lier de Paris, les historiens mettent volontiers en scène l'opposition entre une monarchie, tôt alliée aux médecins et aux ingénieurs, avide de purifier sa capitale pour des raisons de prestige, et une population réticente à participer à cet effort louable par attachement à un espace connu et utilisé. Le XIX<sup>e</sup> siècle marque alors le triomphe progressif des autorités administratives et des hygiénistes sur ces usages populaires et archaïques<sup>1</sup>. De sorte que la frontière séparant le sain de l'impur ou de la souillure, pour reprendre les catégories anthropologiques de Mary Douglas, s'est fortement déplacée, symboliquement mais aussi concrètement<sup>2</sup>.

Sans vouloir nier que l'hygiène des villes anciennes ne correspondait guère à nos propres critères, il nous semble pourtant que les déplorations des contemporains ne sont pas des descriptions à prendre au pied de la lettre : caricatures, plaintes et autres projets d'amélioration doivent aussi s'entendre dans un cadre de compétitions politiques et économiques entre les multiples acteurs qui font la ville au quotidien<sup>3</sup>. Nous voudrions ainsi nuancer fortement un schéma évolutif simpliste en montrant que les Parisiens d'avant la révolution hygiéniste du XIX<sup>e</sup> siècle sont conscients de la nécessité d'un environnement sain, et même sûr. D'autant plus conscients d'ailleurs qu'ils participent activement à son entretien. En réalité Paris est, tout au long de l'époque moderne, une ville constamment nettoyée et bruisante d'activités variées liées à la propreté : passage de charrois de boues, ramonage des cheminées, alimentation des fontaines, curage des égouts, vidange des fosses d'aisances, etc<sup>4</sup>. En outre, à bien y regarder, la croissance urbaine, à la fois démographique et immobilière, n'y provoque pas d'asphyxie généralisée. La ville ne s'est pas effondrée sur elle-même. Passé les dernières « pestes » du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, les grandes

1. Gérard Jorland, *Une société à soigner. Hygiène et salubrité publiques en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, 2010.

2. Mary Douglas, *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou*, Paris Maspero 1971 (1<sup>ère</sup> éd. anglaise 1966).

3. Catherine Denys, « La police du nettoyage au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Ethnologie française*, 153-3, 2015, p. 411-420.

4. La bibliographie sur le sujet est limitée, quoique bien informée : Pierre-Yves Boudriot, « Essai sur l'ordure en milieu urbain à l'époque préindustrielle. Boues, immondices et gadoue à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Histoire, économie et société*, n° 5-4, 1986, p. 515-528 ; Jacques Bourgeois-Gavardin, *Les Boues de Paris sous l'ancien régime. Contribution à l'histoire du nettoyage urbain aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, thèse de doctorat en histoire, École des hautes études en sciences sociales, 1986.



contagions y sont même assez rares jusqu'au choléra de 1832. La mission d'apurement et d'assainissement est donc, au minimum, remplie.

Enquêter sur la manière dont les Parisiens nettoyaient leur ville s'inscrit dans une histoire urbaine de l'environnement, une démarche en plein essor depuis le livre pionnier d'Isabelle Backouche comme en témoigne l'existence de nombreuses publications, concernant toutefois généralement les périodes récentes, et, depuis 2007, d'une revue en ligne (*Environnement urbain/Urban Environment*)<sup>1</sup>. L'étude des sols et de leur pollution, longtemps dominante, s'enrichit de perspectives diverses. Mais sur le long terme, l'historiographie continue plutôt à envisager la question du traitement des ordures et des miasmes sous l'angle du progrès des politiques de santé. Elle vise à montrer dans quelle mesure les pouvoirs cherchent, avec succès parfois, à améliorer l'état des espaces publics, voire des lieux privés. Cette action existe bien entendu à l'époque moderne, en Europe comme en Amérique, sous-tendue par les théories hippocratiques, associant environnement et santé, notamment en matière d'aménagement des zones humides<sup>2</sup>. Mais le mouvement n'est pas à sens unique. Le contrôle des activités artisanales et productives, dangereuses et polluantes, constituait une marque de l'Ancien Régime parisien qui tendit à disparaître après le tournant des années 1770 et 1780 puis avec la libération du droit à polluer en ville comme dans les campagnes au lendemain de la Révolution<sup>3</sup>.

La piste des politiques sanitaires ouvre ainsi à une analyse des enjeux locaux. Car les contemporains envisageaient la préservation de leur environnement immédiat comme un travail civique, rele-

1. Isabelle Backouche, *La Trace du fleuve. La Seine et Paris (1750-1850)*, Paris, Éditions de l'ÉHESS, 2000; Charles-François Mathis et Émilie-Anne Pépy, *La Ville végétale. Une histoire de la nature en milieu urbain (France, XVII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2018. Lucie Laurian, «Planning for Street Trees and Human-Nature Relations: Lessons from 600 Years of Street Tree Planting in Paris», *Journal of Planning History*, 2019, <https://doi.org/10.1177/1538513218820525>.

2. Marcela Dávalos, *Basura e Ilustración. La limpieza de la Ciudad de México a fines del siglo XVIII*, Mexico, Instituto Nacional de Antropología e Historia, 1997; Patrick Fournier, «La ville au milieu des marais aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Discours théoriques et pratiques de l'espace», *Histoire urbaine*, 2007-1, 18, p. 23-40.

3. Thomas Le Roux, *Le Laboratoire des pollutions industrielles. Paris, 1770-1830*, Paris, Albin Michel, 2011; Jean-Baptiste Fressoz, *L'Apocalypse joyeuse. Une histoire du risque technologique*, Paris, Le Seuil, 2012.

vant littéralement de la vie de la cité et de ses « citoyens », travail de nature urbanistique au sens où il convient de mettre en œuvre des stratégies de (ré)organisation de l'espace urbain pour régler ou éviter certains problèmes. Sans invoquer nécessairement une planification urbaine qui a profondément marqué la conception européenne de la ville depuis Hippodamos de Milet, il est de fait qu'à partir de la Renaissance, la ville est abordée comme un ensemble fonctionnel. Et que même difficiles à appréhender pour les périodes anciennes, les « réseaux techniques » et d'infrastructures ne sont pas l'apanage des villes contemporaines<sup>1</sup>. De sorte que cette histoire doit être écrite en prêtant attention aussi bien à ce qui se passe dans les allées du pouvoir que dans les rues et maisons des Parisiens. En ce sens, l'ordure constitue bien une question politique<sup>2</sup>.

Les défis à relever étaient à l'évidence nombreux. L'environnement urbain n'était pas seulement tributaire de l'évacuation des ordures solides et liquides et d'un balayage efficace mais aussi du bon entretien des cheminées, d'un apport suffisant en eau ou encore de dispositifs d'éclairage permettant peu à peu une vie nocturne. Il nous semble en effet légitime d'aborder de front ces différents aspects, non seulement d'un point de vue extérieur, celui du chercheur du XXI<sup>e</sup> siècle habitué à inclure dans une perspective environnementaliste nombre de faits sociaux ; mais aussi d'un point de vue interne à la société examinée, parce que tels furent les choix des Parisiens pour prendre en charge ces *circumfusa* plus ou moins concrets (le bon air, la netteté, les déjections animales et humaines...) <sup>3</sup>. Considérer la gestion de la salubrité de l'environnement urbain comme un tout cohérent, en dépit de la diversité des thématiques et des acteurs, permet de souligner sa dimension de « bien commun » organisé<sup>4</sup>. Nous voudrions en effet examiner

1. Denis Bocquet, Samuel Fettah (dir.), *Réseaux techniques et conflits de pouvoirs. Les dynamiques historiques des villes contemporaines*, Rome, École Française de Rome, 2007.

2. Émilie Guitard, « Le pouvoir en restes », *Techniques & Culture* [En ligne], Suppléments au n° 65-66, mis en ligne le 31 octobre 2016, <http://journals.openedition.org/tc/8133>.

3. Jean-Baptiste Fressoz, « Circonvenir les *circumfusa*. La chimie, l'hygiénisme et la libéralisation des "choses environnantes" : France, 1750-1850 », *RHMC*, 56-4, 2009, p. 39-76.

4. Isabelle Parmentier, *Histoire de l'environnement en Pays de Charleroi, 1730-1830. Pollution et nuisances dans un paysage en voie d'industrialisation*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2008.

les modalités pratiques de gouvernance de ces biens collectifs spécifiques qui n'appartiennent ni à un particulier ni à un État. Les travaux pionniers et fondateurs d'Elinor Ostrom fixent huit conditions à leur bonne gestion<sup>1</sup>. Ces principes se résument en l'adoption d'un règlement reconnu par tous, l'existence de mécanismes de surveillance et de sanctions effectivement appliqués, et la participation directe des intéressés à la gestion du bien concerné. Ils incitent ainsi à délimiter trois grandes formes d'appropriation possibles : privée ou individuelle, commune ou collective, publique (étatique, municipale, etc.).

La mobilisation de ce vocabulaire implique surtout de réintroduire la notion d'usagers actifs. Car il faut se garder de penser que l'impulsion de la puissance publique serait rigoureusement prescriptrice dans un temps où il n'existe pas de service public à proprement parler. Notre démarche voudrait réévaluer les processus autochtones de délibération et de prise de décision des sociétés locales et ainsi remettre au centre du questionnement les Parisiens qui, tout comme leurs voisins londoniens, sont des acteurs de cette gestion, par eux-mêmes et au travers d'une foule d'institutions<sup>2</sup>. Ce n'est que sur le tard, au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, qu'ils tendront à en devenir de simples usagers. Le nettoyage s'insère dans un feuilletage d'institutions aux origines diverses et dont l'articulation est parfois difficile à saisir : le roi, la municipalité, le Parlement, le Châtelet, les autres cours de justice locales (bailliages seigneuriaux, enclos privilégiés...) et les bourgeois<sup>3</sup>. Il ne s'agit donc pas simplement d'analyser de manière statique l'« enracinement » d'une culture politique dans un espace<sup>4</sup>, mais bien d'envisager

1. Mise en perspective de l'utilisation de la notion dans Béatrice Parence et Jacques de Saint-Victor (éd.), *Repenser les biens communs*, Paris, CNRS éditions, 2014.

2. On peut sur ce point se référer à Alice Ingold, *Négocier la ville. Projet urbain, société et fascisme à Milan*, Paris, École française de Rome/Éditions de l'EHESS, 2003.

3. Sur la vie socio-politique de Paris, tentative de synthèse dans Boris Bove, Quentin Deluermoz et Nicolas Lyon-Caen, *Le Gouvernement des Parisiens. Paris, ses habitants et l'État, une histoire partagée*, Paris, Paris Musées, 2017. Plus spécifiquement : Robert Descimon, « Le corps de ville et les élections échevinales à Paris aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Codification coutumière et pratiques sociales », *Histoire, économie et société*, 1994, 13-3, p. 507-530.

4. Ce à quoi appellent pour le Paris d'avant Haussmann Maurizio Gribaudo et Michèle Riot-Sarcey, *1848, la révolution oubliée*, Paris, La Découverte/Poche, 2009, p. 268.

la dynamique des pratiques politiques engendrées par la gestion quotidienne du territoire urbain. Sans oublier de s'intéresser aux éboueurs, et à tous ces «gens de la rue» voués au travail dans les ordures<sup>1</sup>. Car l'histoire de l'environnement est aussi une histoire du travail qui ne saurait se réduire à l'étude de la supposée stigmatisation frappant ceux qui manipulent les déchets. Cette démarche implique enfin de prendre en compte la question financière. La mise en marchés de l'environnement a été abordée pour les politiques de l'eau<sup>2</sup>, mais ordures et déchets peuvent eux aussi acquérir une grande valeur sociale ou économique en fonction de leurs usages<sup>3</sup>. L'histoire globale n'a pas manqué de s'intéresser à leur utilisation comme engrais à travers le monde<sup>4</sup>. Et on sait par ailleurs la capacité du crime organisé, notamment italien, de bâtir des bénéfices dans ce domaine<sup>5</sup>. Mais intégrer la dimension civique, c'est surtout s'intéresser de près aux coûts du système, aux modalités de contributions des Parisiens et aux formes de contrôle du travail. Cette démarche ouvre ainsi sur une dialectique entre la taxation d'une part, et la prise en charge du service d'autre part. Si l'accroissement permanent de l'échelle de la réflexion et de l'organisation de la collecte est patent, la chronologie reste néanmoins complexe, donnant à voir les tâtonnements, les essais provisoires, les propositions concluantes qui génèrent ou recourent à des groupes fonctionnels plus ou moins spécialisés. Il s'agit de trouver l'articulation adéquate entre gens des villes et gens des champs, de mobiliser acteurs et ressources. La question de l'argent rencontre enfin des interrogations politiques contemporaines sur l'efficacité ou l'échec des systèmes d'assainissement et sur les dérives criminelles de cette gestion.

1. Delphine Corteel et Stéphane Le Lay (éd.), *Les Travailleurs des déchets*, Toulouse, ERES, 2011.

2. Christophe Defeuilly, *L'Entrepreneur et le prince. La création du service public de l'eau*, Paris, Presses de la FNSP, 2017.

3. Isabelle Parmentier, «L'or et l'ordure. Les initiatives du pouvoir central dans la gestion des déchets urbains au XVIII<sup>e</sup> siècle en Belgique», *Histoire urbaine*, 18-1, 2007, p. 61-76.

4. Dean T. Ferguson, «Nightsoil and the "Great Divergence": human waste, the urban economy, and economic productivity, 1500-1900», *Journal of Global History*, novembre 2014, 9-3, p. 379-402.

5. Maccaglia Fabrizio, «Trafic d'influence et privatisation de l'État: la mise en marché de la gestion des déchets en Sicile», *Espaces et sociétés*, 2013/4 (n° 155), p. 13-33.

Entre <sup>xvi</sup>e et <sup>xviii</sup>e siècles, la salubrité parisienne rencontre une somme de défis posés par la forte dynamique de la croissance urbaine, à la fois spatiale, démographique et économique. Même si l'ubiquité des formes de recyclage permet alors d'en limiter l'envergure, il n'en faut pas moins porter quotidiennement hors de la ville les boues des rues, les excréments des hommes et des bêtes (chapitre 1). Ces défis étaient d'autant plus aigus que, somme toute, les innovations techniques sont restées modestes, donnant la part principale à un travail manuel simple, mais tendant à s'intensifier, et à des équipements standardisés (chapitre 2). La monarchie a bien régulièrement tenté de transformer sa capitale de fond en comble, particulièrement en lui apportant de l'eau en quantités importantes. Mais ce désir hautement exprimé de maîtrise hydraulique s'est longtemps heurté au manque de fonds tout comme aux compétences que la municipalité parisienne exerçait par elle-même (chapitre 3). Les principales inflexions du système sont finalement produites par les évolutions des rapports entre les différents acteurs. Aux <sup>xvi</sup>e et <sup>xviii</sup>e siècles, la ville conserve une autonomie considérable dans son organisation sociale. Son économie du nettoyage a de fait résisté aux puissants assauts de la monarchie pour la contrôler, notamment parce que cette dernière n'a pas su mobiliser de financements suffisants. La mise en œuvre des actions d'assainissement est alors assurée par une pratique intensive de la délibération collective à diverses échelles et le recours à des délégués élus ou nommés œuvrant en groupe et rendant compte de leur activité à leurs concitoyens (chapitre 4). Le règne de Louis XIV amorce des changements d'ampleur, comme ailleurs dans le royaume, affectant chacun à sa manière des modes de vie urbains profondément ancrés. Pour le nettoyage parisien, c'est la croissance de l'administration policière du Châtelet, appelée à un brillant avenir, et la refonte du financement qui en constituent les éléments principaux (chapitre 5). La création de la lieutenance générale de police modifie la gouvernance de la ville, d'autant plus qu'elle s'accompagne d'une réflexion approfondie sur la gestion d'un fait urbain qui semble désormais abordé de manière plus systématique. Au cours du <sup>xviii</sup>e siècle, ces réformes débouchent sur la création de marchés publics unifiés et d'un capitalisme de services assurés par des sociétés privées, dont la montée en puissance ne doit pourtant pas éclipser la résilience des acteurs de terrain (chapitre 6).



# Déchets et ordures d'une ville en croissance. Une enquête sur le rien

Les villes d'avant l'industrialisation massive des XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles produisaient à l'évidence des déchets. Ils résultaient d'abord de la satisfaction des besoins élémentaires des populations (alimentation, logement, défécation...) mais également des activités productives, artisanales et manufacturières. Leur gestion a donné lieu à des réponses variables d'un lieu à l'autre. Leur masse restait toutefois partout assez modeste. Les amoncellements d'ordures pérennisés dans le tissu urbain sous forme de buttes ne sont finalement pas si fréquents et se sont édifiés durant des dizaines d'années, voire des siècles comme pour le célèbre Monte Testaccio romain. L'érection des terrils industriels a été bien plus brutale. Les déchets non réutilisables sont en effet une construction sociale récente<sup>1</sup>. Tout autant qu'à des processus économes en matières premières, leur relative faiblesse tenait jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle à l'existence de multiples formes de réemploi. Leur traitement s'apparentait à l'époque moderne à une consommation à l'infini des restes. Exemple paradigmatique souvent invoqué, les boues des rues et les excréments

1. Sabine Barles, *L'Invention des déchets urbains. France: 1790-1970*, Seyssel, Champ Vallon, 2005; Octave Debary, *De la poubelle au musée. Une anthropologie des restes*, Paris, Créaphis, 2019.

des citadins se transformaient en engrais pour les champs des campagnes environnantes un peu partout dans le monde<sup>1</sup>.

Il n'empêche que dans le cas parisien, le problème présente des difficultés particulières. D'abord parce que Paris constitue à bien des égards un véritable monstre urbain, à l'échelle de l'Europe tout au moins, une ville vaste, densément peuplée, et continuellement parcourue par ses habitants, y compris la nuit (1). Le métabolisme d'un tel ensemble soulève des défis logistiques d'une échelle inégalée, qui mettent en tension les capacités de la ville à se nourrir d'elle-même (2). Son rapport à l'eau est tout aussi problématique : nécessaire à la boisson, elle l'est également au nettoyage d'un immense réseau viaire. Mais son abondance est aussi synonyme de multiplication des déchets (3).

## 1. Paris, une croissance multiséculaire

Paris s'inscrit pleinement dans la dynamique des capitales européennes de l'époque moderne qui s'étalent hors de leur noyau historique au fur et à mesure de l'arrivée de nouveaux habitants<sup>2</sup>. Depuis la fin du xv<sup>e</sup> siècle, elle connaît une croissance continue, entrecoupée de brèves phases de stagnation et de rares replis. En Europe occidentale, elle est seulement dépassée par Londres au cours du siècle des Lumières.

### LA DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE

La ville s'étend, produisant donc de l'espace à entretenir et à nettoyer. L'enceinte dite des Fossés jaunes enferme un peu moins de 600 hectares au début du xvii<sup>e</sup> siècle, celle des Fermiers généraux près de 3 400 à la veille de la Révolution<sup>3</sup>. L'ouverture de nouvelles rues étend automatiquement les zones à balayer : il y aurait

1. D. T. Ferguson, «Nightsoil and the "Great Divergence"»...», art. cit.

2. Jean-Luc Pinol (dir.), *Histoire de l'Europe urbaine*, t.1, *De l'Antiquité au xviii<sup>e</sup> siècle. Genèse des villes européennes*, Paris, Le Seuil, 2003, p. 635 et suiv.

3. Maurice Dumolin, *Études de topographie parisienne*, Paris, chez l'auteur, 1929-1931.



environ 2 millions de toises carrées de pavé, soit 760 hectares, vers 1780<sup>1</sup>. Mais cette extension spatiale ne suit pas mécaniquement la croissance démographique. La population parisienne aurait doublé entre le lendemain de la guerre de Cent Ans et le règne de Louis XIV, passant de 200 000 à 400 000 habitants. Or, au cours de la même période, la superficie de la ville n'a pas été multipliée par deux. Dès le xvi<sup>e</sup> siècle, la croissance s'est donc traduite par la densification de l'habitat et l'élévation des immeubles. Initialement dotées de deux étages et de combles, les maisons en comptent de plus en plus fréquemment trois ou quatre, celles de cinq étages n'étant pas rares<sup>2</sup>. À partir de la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, la ville entre dans une phase plus calme marquée par un processus d'intégration de ses faubourgs. À l'est, les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marcel, déjà très urbanisés, s'arriment de manière définitive à l'ensemble parisien. À l'ouest, les faubourgs Saint-Honoré et Saint-Germain font l'objet d'une intense spéculation immobilière qui, au fil du siècle, les transforme en profondeur. Au cours du xviii<sup>e</sup> siècle, Paris connaît ainsi un étalement tous azimuts permettant finalement de la comparer à Londres, même si celle-ci fait désormais la course en tête. Au début de la Révolution, avant une phase de contraction, les densités varient entre 500 (pour les quartiers périphériques) et 1 100 (pour les quartiers centraux) habitants à l'hectare, soit près de 45 personnes par immeuble dans le centre le plus dense.

L'augmentation de la capacité de logement résulte des initiatives inlassables des élites et des gens du bâtiment. La Ville, l'aristocratie, mais aussi la bourgeoisie investissent massivement dans la pierre et l'immobilier de rapport. Les plus aisés disposent d'appartements situés dans les premiers étages, les autres se contentent de

1. Jacques-Hippolythe Ronesse, *Vues sur la propreté des rues de Paris*, s.l., 1782, p. 29. Le chiffre englobe sans doute aussi les surfaces revenant aux particuliers. D'après les marchés d'entretien, en 1747, le pavé de Paris n'atteint que 580 000 toises, ce qui comprend pourtant nombre d'excroissances en banlieue. En 1836, Sponi entrepreneur du balayage, explique que la surface à balayer atteint 3 400 000 m<sup>2</sup> dont 700 000 à la charge de la municipalité, le reste revenant aux particuliers (Bibliothèque Historique de la ville de Paris, dorénavant BHVP, ms 3416 (65)).

2. Sur la construction parisienne, voir notamment Pierre-Denis Boudriot, «La maison à loyers: étude du bâtiment à Paris sous Louis XV», *HES*, 1982, 1-2, p. 227-236; Youri Carbonnier, *Maisons parisiennes des Lumières*, Paris, PUPS, 2006; Allan Potofsky, *Constructing Paris in the Age of Revolution*, New York, Palgrave Macmillan, 2009.

pièces dispersées dans un même immeuble, voire de galetas sous les combles. La pression démographique se lit d'ailleurs en creux à travers l'évolution des loyers. Leur importance est considérable, car, moins de 5 % des Parisiens étant propriétaires de leur logement au siècle des Lumières, l'immense majorité loue le sien<sup>1</sup>. Les prix des baux furent relativement stables de la fin du xv<sup>e</sup> à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, avec épisodiquement des périodes de baisse, notamment durant les guerres de religion, puis augmentèrent fortement une fois la paix revenue, à partir de 1598<sup>2</sup>. L'agrandissement de la ville suppose ainsi un double mouvement spatial et sociologique. Elle se densifie et s'étend tout en s'affirmant comme une ville de locataires. De sorte que les usagers des services d'assainissement ne sont pas propriétaires du sol et des immeubles, ce qui a des conséquences notables sur les modalités de financement de ces services collectifs.

Tableau 1 : Évolution de la population parisienne (1500-1800)<sup>3</sup>

Date	Nombre d'habitants	Surface (h)	Nombre de maisons
1500	220 000		
1550	300 000-340 000		
1600	250 000-280 000	600	
1650	480 000		20 000
1700	480 000		21 000
1750	500 000		23 000
1789	600 000-750 000	3 400	

1. Nicolas Lyon-Caen, « L'immobilier parisien au xviii<sup>e</sup> siècle. Un marché locatif », *Histoire urbaine*, 43, 2015-2, p. 55-70 ; Annick Pardailhé-Galabrun, « L'habitat parisien : comment on loge dans Paris aux xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles », *Cahiers du CREPIF*, n° 12, 1985, p. 36-45.

2. Pierre Couperie et Emmanuel Le Roy Ladurie, « Le mouvement des loyers parisiens de la fin du Moyen Âge au xviii<sup>e</sup> siècle », *Annales ESC*, 35, 1970-4, p. 1002-1023.

3. Jean-Noël Biraben et Didier Blanchet, « Essai sur le mouvement de la population de Paris et de ses environs depuis le xvi<sup>e</sup> siècle », *Population et histoire*, 53-1/2, 1998, p. 215-248 ; Daniel Roche, *Le peuple de Paris. Essai sur la culture populaire au xviii<sup>e</sup> siècle*, Paris, Aubier, 1981, p. 21. Pour le nombre de maisons, voir aussi : Archives nationales (désormais AN), G<sup>7</sup> 723 et Q<sup>1</sup> 1108 (1740) ainsi que Bibliothèque de l' Arsenal (désormais Ars.) ms 10281 (1743).

À ces hommes, il convient d'ajouter les nombreux animaux domestiques logés en ville plus ou moins provisoirement : chats, chiens, cochons, vaches des laiteries, et surtout chevaux. Ces derniers sont 10 000 en 1637, 21 500 en 1789<sup>1</sup>. Plus d'hommes et d'animaux, c'est assurément plus d'excréments (urines et matières fécales, dites gadoues) – et ceux des chevaux font justement l'objet d'un intérêt croissant<sup>2</sup> – et plus d'ordures. Mais l'intensification des usages de l'espace urbain participe également de la hausse de la production de déchets. La durée de l'utilisation effective des rues tend en effet à s'accroître en gagnant sur la nuit, grâce à la diffusion de l'éclairage public.

#### LE DÉVELOPPEMENT D'UNE VIE NOCTURNE

À l'époque moderne, la nuit reste un temps incertain de la vie sociale : à l'interface entre l'intimité et la transgression. De nuit, la vie est différente, moins intense<sup>3</sup>. Dans une ville plongée dans l'obscurité au coucher du soleil, le seul moyen d'y voir, c'est de prendre sa propre lanterne, une habitude qui s'est longtemps prolongée. Durant le Moyen Âge, la sécurité nocturne est assurée par les agents du guet et des autres compagnies des différentes gardes de Paris<sup>4</sup>. Des escouades mobiles patrouillent, équipées de lanternes et composées de professionnels ou de bourgeois requis. Avec elles circule un rare halo de lumière, palliant la faible portée des lampes dévotionnelles ou mémorielles placées auprès des statues notamment. La diffusion de l'éclairage fixe des rues modifie la perception de la nuit par les contemporains en contribuant à la domestiquer, à contrôler les comportements déviants qu'elle est susceptible d'encourager.

La lumière collective est initialement associée à la présence du danger autant qu'à la réjouissance publique. Des flambeaux sont

1. Daniel Roche, *La culture équestre de l'Occident, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, t.I, *Le Cheval moteur*, Paris, Fayard, 2008, p. 63.

2. Jean-Marc Moriceau et Gilles Postel-Vinay, *Ferme, entreprise, famille. Grande exploitation et changement agricole : les Chartier, XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1992, p. 234-235.

3. Alain Cabantous, *Histoire de la nuit (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Fayard, 2009 ; Simone Delattre, *Les Douze Heures noires. La nuit à Paris au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 2000.

4. Jean Chagniot, « Le Guet et la Garde de Paris à la fin de l'Ancien Régime », *RHMC*, 1973, 20-1, p. 58-71.

par exemple allumés au coin des rues, voire en leur milieu, lors des périodes d'alarmes et de « voleries » (présence de bandes de soldats, de brigands...), comme pendant les guerres civiles et religieuses de la seconde moitié du <sup>xvi</sup>e siècle. C'est néanmoins durant cette période que l'éclairage se pérennise pour devenir de plus en plus courant à partir des années 1670. À compter de 1667, la monarchie fait déployer un ensemble uniforme de lanternes suspendues sur des cordes au milieu des rues, à une hauteur de 5 mètres environ. Comme pour d'autres « inventions » administratives de l'époque, elle revêt un côté systématique : l'éclairage est étendu aux grandes villes du royaume par édit de juin 1697, avec description précise des normes techniques à mettre en œuvre. La fiscalité n'est cependant pas étrangère à cette rationalisation<sup>1</sup>.

À Paris, les lampes se multiplient rapidement : à la veille de l'arrivée des réverbères vers 1760, on compte presque une lanterne en face de chaque immeuble (8 000 pour 20 000 maisons environ). Si leur densité varie suivant les quartiers, leur répartition dans l'espace urbain tend à s'uniformiser : le faubourg Saint-Antoine, qui serait encore dépourvu de lanternes en 1722 (ce qui semble néanmoins curieux), en compte 249 dès 1733<sup>2</sup>.

Tableau 2. Nombre de lanternes dans Paris<sup>3</sup>

1667	2 739
1715	5 000, dont 2 000 munies d'une boîte
1722	5 540 + 3 sur l'hôtel de ville
1729	5 772

1. Thierry Allain, « De Brest à Amsterdam, réflexions autour de l'éclairage public dans les villes maritimes de l'Europe du Nord-Ouest à l'époque moderne », dans I. Brian (dir.), *Le Lieu et le moment. Mélanges en l'honneur d'Alain Cabantous*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2015, p. 307-322 ; Sophie Reculin, « L'établissement et la diffusion de l'illumination publique à Rennes au <sup>xviii</sup>e siècle », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 2013-4, 120, p. 89-106, part. p. 91.

2. AN, Y 12575, 14 août 1733 cité par Alain Thillay, *Le Faubourg Saint-Antoine et ses faux ouvriers. La liberté du travail à Paris aux <sup>xvii</sup>e et <sup>xviii</sup>e siècles*, Seyssel, Champ Vallon, 2002, p. 28 et n. 1

3. Édouard Fournier, *Les Lanternes. Histoire de l'ancien éclairage de Paris*, Paris, Dentu, 1854 (1722) : BnF, ms fr. 21687, f. 149-190 ; Ars. ms 10281, E<sup>7</sup>-14-1 (1740) ; R. de Hesselin, *Dictionnaire, op. cit.*, t. 5, p. 100 (1768 c.) ; Honoré-Antoine Frégier, *Histoire de l'administration de la police de Paris depuis Philippe-Auguste jusqu'aux États généraux de 1789*, Paris, Guillaumin, 1850, p. 542-543 ; AN, F<sup>13</sup> 990, *Mémoire des intéressés à l'Illumination de Paris*, 1791.

1740	6 408
1768 c.	6 200
1769	2 991 réverbères = 6 912 becs
1774	3 139 réverbères = 7 315 becs
1789	3 200 réverbères = 7 600 becs + 159 becs sur les boulevards + 172 réverbères sur la route de Paris à Versailles

La présence de la lumière est donc dense, mais moins qu'à Amsterdam où, pour 200 000 habitants, on prévoyait 1 800 lanternes en 1670, chiffre porté à 2 400 dans les années 1680. Après un premier départ raté durant la décennie 1660, Londres passe de son côté au cours des années 1730 de 1 000 à 5 000 lanternes, dans le cadre d'une délégation à des sociétés privées.

La diffusion rapide de cet équipement modifie le visage diurne de la ville<sup>1</sup>. Les lanternes n'imposent certes pas de contraintes logistiques aussi lourdes que les ordures. Il faut néanmoins prévoir des dépôts de chandelles répartis dans chacun des quartiers (souvent chez le commissaire de police, mais pas toujours) et régler les servitudes relatives à l'implantation en façade des cordes, des crochets et autres boîtes fermant à clef abritant les mécanismes nécessaires à la descente et à la remontée des lanternes. Surtout, la multiplication de la lumière facilite le développement des sociabilités et activités nocturnes, même si elles demeurent limitées dans le temps. Les lanternes de suif utilisées jusqu'aux années 1760-1770 sont prévues pour brûler une dizaine d'heures, plus ou moins en fonction du vent. L'éclairage tend tout d'abord à devenir une caractéristique ordinaire des nuits d'automne et d'hiver, puis sa durée connaît un allongement continu : en 1743, il s'arrête au 10 avril ; en 1759, au 31 mai. À la veille de la Révolution, les réverbères servent tout au long de l'année, sauf les soirs de pleine lune. Pour nombre de bâtiments publics, cette exception tombe<sup>2</sup>. Le

1. *Lanternes d'éclairage public, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Potences d'enseignes et de lanternes du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Centre de recherches sur les monuments historiques, 1986, p. III-IV.

2. Adrien Pitor, *L'Espace du Palais. Étude d'un enclos judiciaire parisien de 1670 à 1790*, thèse de doctorat en histoire, Sorbonne Université, 2019, p. 381 ; BHVP, NA 173, f. 25 engagement de la compagnie Tourtille-Saugrain du 5 octobre 1790 pour l'éclairage de l'ancien hôtel de l'intendance, rue de Vendôme ; Ars. ms 10281, E7-14/1, s.d. : remarque en marge d'un mémoire qui pour 1740 donnait le nombre

mouvement est identique en Europe (à Madrid, 80 % des nuits sont éclairées) et en province : à Rennes l'éclairage est permanent à compter de 1785<sup>1</sup>. Utilisée à Paris à partir des années 1770, l'huile, employée plus anciennement au sud (Madrid) comme au nord (Amsterdam) du continent, offre une meilleure tenue à la chaleur que le suif des chandelles, facilitant l'éclairage d'été.

On flâne donc désormais plus volontiers sous les étoiles dans les rues, on fréquente les boutiques, les cafés, les théâtres et les salons [Pl. IV]. L'éclairage n'est plus alors une prescription sécuritaire mais devient partie constitutive d'une société de loisirs et de consommation. Cette modification des habitudes est sans doute plus précoce et plus affirmée à Londres qu'à Paris<sup>2</sup>; encore que le cas des centaines de boutiques du Palais de justice donne à réfléchir : selon les règlements, l'activité y cesse en effet le soir, à 7 heures en hiver, 8 en été. Mais dès le xvii<sup>e</sup> siècle, certains marchands tenaient leur boutique ouverte jusqu'à minuit et trouvaient encore des clients, alors que ce n'était officiellement permis que pour la seule nuit de la Saint Sylvestre<sup>3</sup>. Les ordonnances de police prennent acte de ce mouvement : l'heure légale de fermeture des cabarets passe de 20 heures sous Louis XIV à 22 heures sous Louis XVI<sup>4</sup>. La foire Saint-Germain [Ill. 2], qui se tenait au mois de février, donnait également lieu de son côté à une importante vie nocturne, éphémère certes, mais elle aussi éclairée.

---

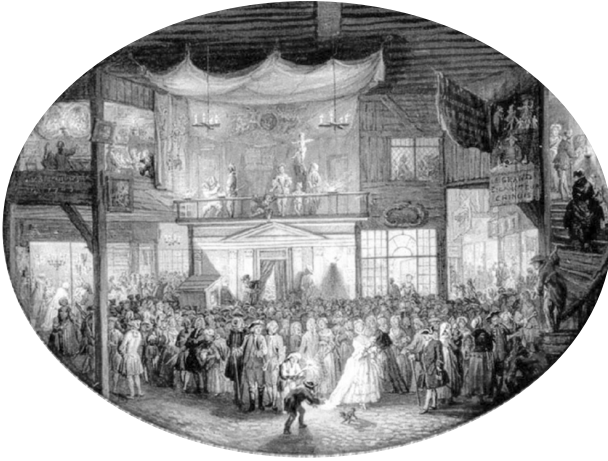
de 6 408 lanternes : « inutile présentement, attendu que ce sont actuellement des réverbères et qu'on éclaire toute l'année au défaut de lune »; Robert de Hesselin, *Dictionnaire universel de la France*, t. 5, Paris, Desaint, 1771, p. 100.

1. S. Reculin, « L'établissement et la diffusion de l'illumination publique à Rennes », art. cit., p. 103; María del Carmen Simón Palmer, « Faroleros y serenos (nota para su historia) », *Anales del Instituto de Estudios Madrileños*, XII, 1976, p. 183-204.

2. A. Cabantous, *Histoire de la nuit*, op. cit., p. 258-261; Jonathan Conlin, « Big city, bright lights? Night spaces in Paris and London, 1660-1820 », dans V. Capdeville et E. Francalanza (dir.), *La Sociabilité en France et en Grande-Bretagne au Siècle des Lumières. Modèles et espaces de sociabilité*, Paris, Le Manuscrit, 2014, p. 101-138; Craig Koslofsky, « Court Culture and Street Lighting in Seventeenth-century Europe », *Journal of Urban History*, 28, 2002, p. 743-768.

3. BnF, F-23722 (102), sentence du bailliage du Palais en faveur du concierge, 24 juillet 1665; Nicolas Lyon-Caen, « Les marchands du temple. Les boutiques du Palais de justice de Paris aux xvi<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècles », *Revue historique*, 2015-2, 674, p. 323-352; A. Pitor, *L'Espace du Palais*, op. cit., p. 680-681.

4. D. Roche, *Le Peuple...*, op. cit., p. 262.



Ill. 2. Louis-Nicolas Van Blarenberghe, *Entrée de deux théâtres de marionnettes à la Foire Saint-Germain*, 1763. Miniature sur vélin ovale pour tabatière, 0,06 m x 0,08 m, Londres, Wallace Collection.

*Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'éclairage prolonge le jour et facilite loisirs et distractions dans l'espace public.*

## 2. Réemploi, consommation différenciée et marchandisation

La croissance urbaine entretient l'enrichissement du tissu économique local, offrant davantage d'emplois aux habitants. Elle suscite aussi une diversification des activités productives : ateliers d'artisans, marchés, abattoirs, etc. Toutes ces activités produisaient à leur tour des déchets supplémentaires. Cependant, hier comme aujourd'hui, la définition du déchet n'a rien d'évident<sup>1</sup>. Le sens commun, comme le code civil, le caractérise par l'abandon, le rejet. Le déchet participe donc d'une subjectivité : il est ce qu'on ne veut plus pour soi, ce qu'on souhaite laisser. Dès lors, le déchet de l'un n'est pas celui de l'autre : le regard porté sur l'objet ou la den-

1. Natalie Benelli, Delphine Corteel, Octave Debary, Bénédicte Florian, Stéphane Le Lay, Sophie Rétif, *Que faire des restes ? Le réemploi dans les sociétés d'accumulation*, Paris, Presses de Sciences Po, 2016.